

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service d'Appui aux Territoires Ruraux

Cité administrative
Bd George Sand
CS 60 616
36 020 CHÂTEAUROUX Cedex

Pour nous joindre
Accueil DDT : 02 54 53 20 36
Courriel du service : ddt-satr@indre.gouv.fr

Pour une saisine par voie électronique :
<http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/>

Lettre d'information à retrouver
sur le site internet de la [Préfecture de l'Indre](http://www.prefecture-de-lindre.fr).

Semaine 46 – Du 13 novembre au 19 novembre 2017

* *
*

Rappel ECOPHYTO
Subventions aux investissements:
date limite de dépôt au 8 décembre 2017

Un dispositif simple d'aide aux investissements est mis en place dans le cadre d'Ecophyto II.
Un nouvel appel à projets est lancé en région Centre-Val de Loire par l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Cet appel à projets concerne le financement d'investissements (outils et équipements) pour un montant compris entre 4 000 et 15 000 € (au-delà de 15 000 € le dispositif à utiliser est le PCAE) permettant la réduction de l'usage, des risques et des impacts des produits phytopharmaceutiques par les acteurs agricoles. Les investissements en lien avec des techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sont également éligibles.

Le taux de prise en charge est de 40 %.

L'ensemble des documents concernant l'appel à projets est disponible sur le site des [Aides et redevances en Loire-Bretagne](#) de l'Agence de l'eau.

La liste des investissements éligibles est présentée en annexe 2 de l'appel à projets. Sont notamment éligibles, les aires de lavage/remplissage du pulvérisateur, la mise en place de haies, les outils de désherbage mécanique, les matériels de gestion des CIPAN (semis, destruction), etc.

La date de clôture de l'appel à projets est fixée au 8 décembre 2017. Le dossier est à retourner en double exemplaire à :

Agence de l'Eau LOIRE BRETAGNE, 9 Avenue de Buffon 45063 ORLEANS.
Tél. : 02 38 51 73 73

La DDT reste à votre disposition pour tout renseignement.